



# PASSION DÉTAIL 25 MAI SOIRÉE

# RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

## VOLET EMPLOYÉS

présenté par Parcours formation

### Catégories

- 1- Passion Détail Centre-ville
- 2- Passion Détail Quadrilatère commercial et d'affaires des Galeries St-Hyacinthe
- 3- Passion Détail Saint-Hyacinthe Technopole

Dans chaque catégorie, le jury choisira **trois finalistes** et sélectionnera parmi eux un **grand lauréat**, pour un total de neuf finalistes et de trois grands lauréats.

### Remise des prix

Les grands lauréats recevront le **trophée Passion Détail Employés**, des **chèques-cadeaux** d'une valeur de **500\$**, un **certificat honorifique** et une **photo laminée** des gagnants. Les six autres finalistes recevront chacun des **chèques-cadeaux de 100\$** et un **certificat honorifique**.

### Critères d'évaluation

Le jury évaluera les candidatures selon les critères suivants: accueil fait par l'employé(e), temps d'attente et prise de contact, attention portée aux besoins du client, connaissance des produits, techniques de vente, finalisation de la relation et remerciements.

### Méthode d'évaluation

Pour évaluer les candidatures, le jury se basera sur les dossiers des candidats et sur la visite d'un client mystère pour chaque finaliste.

### Conditions de participation

- 1- Les candidats doivent travailler dans un commerce (15 heures et plus par semaine).
- 2- Ils ne doivent pas être actionnaire majoritaire, conjoint ou enfant du propriétaire ou de l'actionnaire majoritaire de l'entreprise.
- 3- Les candidats doivent travailler au service à la clientèle sur le plancher.
- 4- Le dossier de candidature doit faire mention de toutes les formations en commerce de détail suivies par le candidat.

- 5- Le propriétaire peut présenter plus d'un candidat.
- 6- Le formulaire d'inscription Employés doit être rempli par le propriétaire, gestionnaire ou le gérant.
- 7- Le propriétaire, gestionnaire ou le gérant doit signer le formulaire d'inscription pour certifier que le candidat est bien à l'emploi.
- 8- Les candidats doivent fournir une photo récente.
- 9- La présentation de la candidature doit être soignée.
- 10- Un grand lauréat peut se présenter de nouveau au concours après un délai de trois ans révolus.

## VOLET COMMERCES

### Jury et critères d'évaluation

Le jury se compose d'experts, soit de professionnels du design, d'enseignants en gestion de commerces et de spécialistes des commerces de détail indépendants.

Il évaluera les candidatures selon les critères suivants: vitrine ou aspect extérieur, enseigne, aménagement intérieur, propreté, présentation des étalages, stands de produits complémentaires ou différenciateurs, affichage des prix, ambiance, éclairage, musique, innovation et aspect général.

### Prix:

#### 1- Prix du jury

Parmi toutes les candidatures reçues, le jury sélectionnera le grand lauréat, récipiendaire du Prix du jury. Le grand lauréat recevra le **trophée Passion Détail Commerce**, un **certificat honorifique** et un **encadrement souvenir**.

#### 2- Prix Coup de cœur du public

Le public sera appelé à voter pour le commerce de son choix parmi une liste sélectionnée par le jury. Le bulletin de participation sera publié dans le journal Le Courrier de Saint-Hyacinthe et pourra être déposé aux Galeries St-Hyacinthe et au 1555 Marché public. Le commerce ayant reçu le plus de votes recevra le **trophée Coup de cœur du public**, un **certificat honorifique** et un **encadrement souvenir**. Les personnes ayant rempli le bulletin de participation courront la chance de remporter des chèques-cadeaux d'une valeur de 500\$ et un abonnement d'un an au *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Le tirage aura lieu le **18 mai 2016**, au *Courrier de Saint-Hyacinthe*.



# PASSION DÉTAIL 25 mai SOIRÉE

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (SUITE)

ICI VOUS ÊTES  
BIEN SERVIS!

### VOLET COMMERCE (SUITE)

#### 3- Prix Bâtitseur

Le jury décernera le Prix Bâtitseur à un entrepreneur ayant fait évoluer le commerce de détail de façon significative au cours des ans sur le territoire de la MRC des Maskoutains, soit par son implication dans la communauté ou par son sens aigu du leadership. Cette reconnaissance du milieu économique vise à célébrer la réussite d'un entrepreneur exceptionnel, d'un modèle inspirant pour une nouvelle génération d'entrepreneurs.

#### Conditions de participation

- 1- Remplir le formulaire d'inscription Commerces;
- 2- Fournir une photo de l'extérieur et une autre de l'intérieur de son commerce;
- 3- Avoir complété les aménagements, s'il y a lieu, en date du 25 avril 2016 avec ou sans l'aide de professionnels qualifiés en design d'intérieur et/ou en architecture commerciale;
- 4- Fournir deux photos de son commerce, l'une datant d'avant et l'autre d'après les rénovations, s'il y a lieu;
- 5- La présentation de la candidature doit être soignée;
- 6- À moins d'avoir effectué des rénovations majeures, les commerces récipiendaires d'un prix ne peuvent se présenter de nouveau au concours avant un délai de trois ans révolus;

#### Commerces admissibles

- Concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles
- Magasins de meubles et d'accessoires de maison
- Magasins d'appareils électroniques et ménagers
- Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
- Magasins d'alimentation
- Magasins de produits de santé et de soins personnels
- Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
- Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
- Magasins de marchandises diverses
- Magasins de détail divers
- Restaurants

Plusieurs commerces appartenant à la même chaîne ou plusieurs franchises exploitées sous la même bannière peuvent participer au concours. Les commerces situés dans les résidences ne sont pas admissibles.

#### Objectifs du concours

Le concours Passion Détail a pour but de stimuler la formation du personnel et des propriétaires de commerces, afin d'atteindre un niveau de service qui fera de notre ville une destination privilégiée de magasinage. Les lauréats de ce concours, employés et commerces, bénéficient d'une grande visibilité grâce à une importante campagne médiatique.

#### Date importantes

La date limite de remise des dossiers est le vendredi 6 mai 2016. La remise des prix aura lieu lors de la Soirée Passion Détail, le mercredi 25 mai 2016.

#### Dépôt des candidatures et information

Les candidats doivent déposer leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

Chambre de commerce et de l'industrie  
Les Maskoutains (CCLIM)  
780, ave de l'Hôtel-de-Ville  
Tél. 450 773-3474 poste 222  
Courriel : [passiondetail@chambrecommerce.ca](mailto:passiondetail@chambrecommerce.ca)

#### Pour informations :

- SDC Centre-ville Saint-Hyacinthe ..... 450 774-8602
- Galeries St-Hyacinthe (administration)..... 450 773-8282
- Saint-Hyacinthe Technopole ..... 450 774-9000

#### Note :

Le candidat autorise les organisateurs du concours à reproduire, publier, représenter ou autrement diffuser les documents contenus au dossier, quel que soit le support utilisé, à des fins promotionnelles ou à toute autre fin reconnue par la loi. Cette autorisation non exclusive est accordée sans frais, sans limite territoriale et pour une durée de deux ans.

Le jury peut décider de ne pas décerner tous les prix ou de n'en décerner aucun. Les organisateurs du concours se réservent le droit de ne retenir aucune candidature et d'interrompre le concours en tout temps, et ce, à leur entière discrétion. Dans l'une ou l'autre de ces éventualités, les organisateurs ne pourront être tenus responsables des pertes, dommages ou préjudices qui pourraient en résulter.